

195

Projet de prolongement de l'axe du Vallon par le
ministère des Transports et la Ville de Québec

6211-06-0b4

DA11.4

VILLE DE QUÉBEC. Schéma d'aménagement. Annexe B-1,
règlement no 92-349, adopté le 30 juin 1992, entré en vigueur le 1er
septembre 1992, mars 1999.

(Disponible au secrétariat de la commission)